

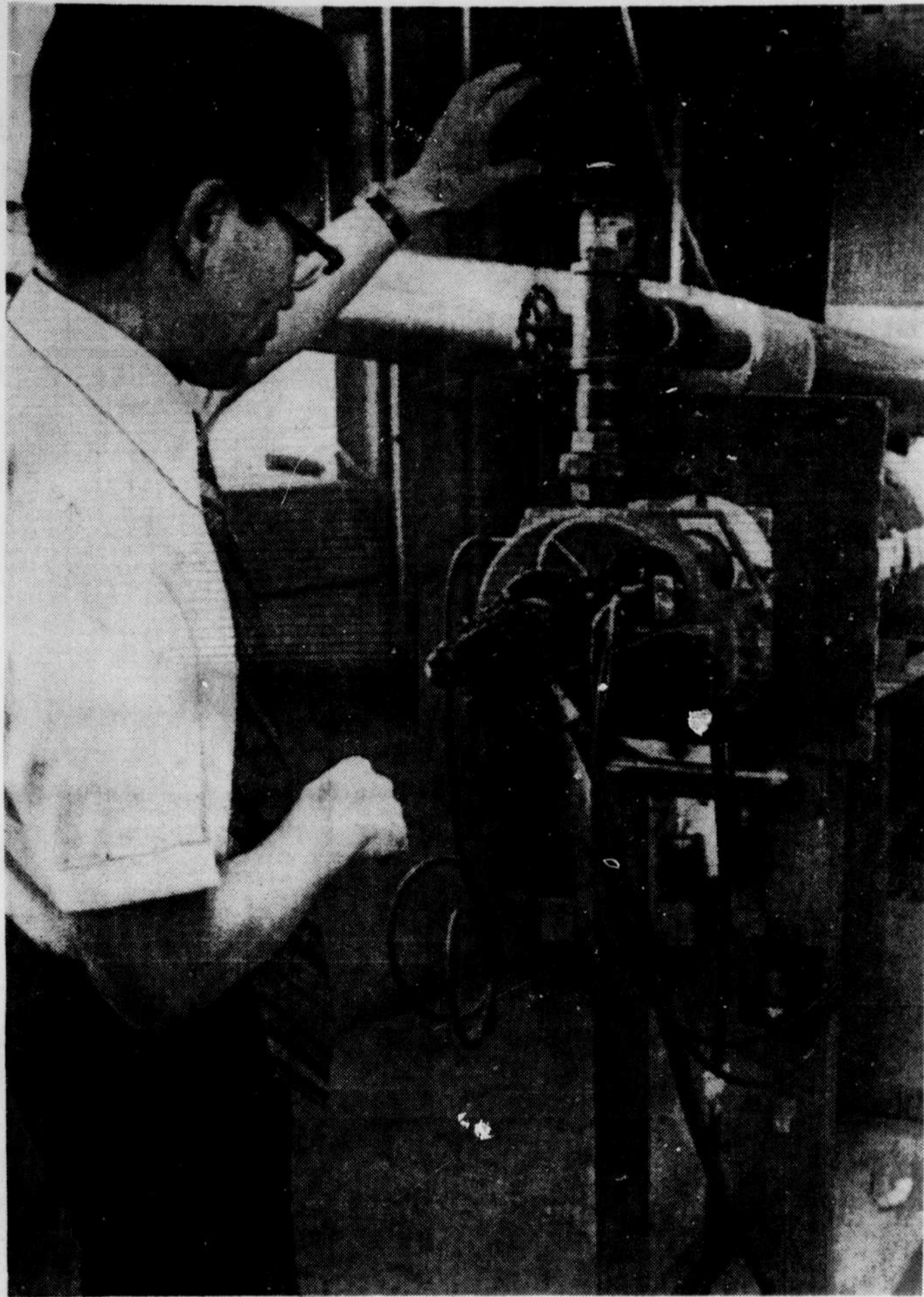
LA TRIBUNE

64e ANNEE — No 234

SHERBROOKE, MERCREDI, 21 NOVEMBRE 1973

CENTS

LAIT: UN SOU DE PLUS LA PINTÉ?



La flamme bleue

Les chercheurs du département de l'Énergie à Ottawa mettent au point un nouveau type de fournaise dite "à flamme bleue", qui pourrait fournir plus de chaleur avec moins d'huile à chauffage, entrant ainsi dans la série de recherches actuelles pour économiser les produits pétroliers. Un porte-parole du laboratoire de recherches a affirmé hier que plusieurs manufactures de fournaises sont fortement intéressées par cette mise au point. Sur cette photo, un des chercheurs, Charles Lee, ajuste une unité de contrôle sur ce nouveau brûleur. (Téléphoto PC)

Espions électroniques chez deux avocats

MONTREAL (PC) — Des appareils d'espionnage électronique ont été découverts, mardi, dans le plafond des bureaux de deux criminalistes montréalais, Mes Sidney Leithman et Mau-

rice Hébert.

Me Joel Guberman, qui fait partie de l'étude de Me Leithman, a déclaré que les appareils allaient être remis au laboratoire médico-légal du Québec

Pétrole: prix libérés fin janvier

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a fait savoir, mardi, aux Communes, que le gouvernement a toujours l'intention de mettre fin à la période du gel des prix du pétrole le 30 janvier 1974, tel qu'annoncé le 4 septembre.

Le chef du gouvernement n'a toutefois pas pu s'engager à promettre un débat en Chambre sur toute cette question, "du moins pas avant que les

députés auront connu les effets de cette politique".

C'est le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, qui a soulevé ces questions en Chambre après que le leader de l'Opposition, M. Robert Stanfield, eut demandé si le gouvernement avait entrepris des analyses sur les répercussions de la hausse des prix des produits pétroliers sur l'expansion économique au pays.

pour déterminer s'ils portent des empreintes digitales.

Il a raconté qu'on avait fait la découverte après un appel téléphonique de la part de Me Hébert, vers 15 heures, disant qu'il avait trouvé des écouteurs électroniques dans le plafond de son bureau.

"Nous nous sommes alors mis à chercher à notre tour et nous avons trouvé nous aussi. Nous avons appelé la police."

Les deux avocats, selon Me Guberman, ont l'intention de porter plainte auprès du Barreau, car l'écoute électronique viole le principe du secret professionnel entre l'avocat et son client.

Une plainte va également être portée à M. Warren Allmand, Solliciteur général du Canada, et Me Jérôme Cho-

quette, ministre provincial de la Justice.

Les deux appareils étaient identiques, sauf que celui trouvé chez Me Hébert portait le numéro huit, tandis que celui de Me Leithman portait le numéro sept.

L'économie... aux mains des Canadiens

OTTAWA (PC) — Il est temps, a déclaré mardi M. Alastair Gillespie, ministre du Commerce et de l'Industrie, que les "moteurs de l'économie canadienne" soient remis entre les mains des Canadiens.

Présentant en troisième lecture le projet de loi C-132 sur le contrôle étranger des entreprises désirant s'installer au Canada, M. Gillespie a en

effet rappelé que, en moyenne, 60 pour cent de notre économie était sous contrôle étranger et, dans certains secteurs, la proportion pouvait atteindre 99 pour cent pour le caoutchouc, 98 p.c. pour les pièces d'automobiles, 91 p.c. pour l'industrie chimique, 75 p.c. pour les appareils électriques, 74 p.c. pour l'industrie du gaz et du pétrole et 73 p.c. pour l'industrie minière.

Le sort du parti créditiste se décidera les 8 et 9 décembre

QUEBEC (PC) — Le Parti créditiste du Québec a émis hier soir un communiqué annonçant que l'assemblée générale du parti aura lieu les huit et neuf décembre prochains au Cégep de Limoilou, dans la banlieue de Québec.

Le communiqué, signé par l'organisateur de cette assemblée désigné lors de la réunion de l'exécutif du Parti créditiste en fin de semaine dernière à Drummondville, précise que l'ordre du jour portera sur la constitution du parti, son organisation et la formation politique des membres.

Il précise que des lettres de convocation seront envoyées sous peu aux 22,000 membres du parti.

Les candidats défaits n'avaient aucun pouvoir de décision

(François Rondeau)

QUEBEC (PC) — L'assemblée des candidats défaits du Parti créditiste n'avait aucun pouvoir de décision, en fin de semaine, à Drummondville, et ne pouvait d'aucune façon se substituer au conseil provincial, seule instance entre les congrès.

C'est ce que soutient un membre de l'exécutif et président du Parti créditiste pour la

région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. François Rondeau.

M. Rondeau, qui est le frère de Gilbert Rondeau président national du PC, a déclaré au cours d'un entretien téléphonique qu'il ignorait même pourquoi les candidats défaits avaient été invités à la réunion, croyant que la journée serait entièrement consacrée aux délibérations de l'exécutif.

Fabien Roy ne veut pas remettre en cause la position de Dupuis

QUEBEC (PC) — Le député de Beauce à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, ne veut pas personnellement remettre en cause le leadership de M. Yvon Dupuis, car, selon lui, c'est aux militants qu'il appartient de se prononcer sur la question.

Interrogé mardi soir sur les ondes de la station CFCM-TV, à Québec, l'un des deux rescapés créditistes de la vague libérale a déclaré qu'il s'était rallié

pour sa part au choix des militants lors du dernier congrès à la cheffe, ie, l'hiver dernier.

Il estime par ailleurs qu'il serait impensable de faire élire M. Dupuis dans une élection complémentaire, à la suite de la démission d'un des deux députés réélus, parce que le parti gouvernemental concentrerait tous ses efforts dans ce comté et que M. Dupuis serait battu à coup sûr.

"Je suis en faveur de l'indépendance du Québec"

DRUMMONDVILLE (MD) — "Pour voir appliquer les principes du crédit social, les vrais créditistes du comté de Drummond et plusieurs dans le parti sont prêts à aller jusqu'à l'indépendance. Pour ma part, je suis en faveur de l'indépendance du Québec, je suis séparatiste" devait déclarer M. Marcel Joyal, candidat créditiste aux dernières élections et représentant les Cantons de l'Est à l'exécutif du parti, au sortir de la première réunion des militants du comté de Drummond depuis la défaite.

Fusion

Selon M. Joyal, les créditistes sont conscients que la marge qui sépare les programmes des deux partis est mince et qu'un rapprochement, dans le comté de Drummond, est un objectif à court terme. "D'ailleurs ce soir, les militants se sont prononcés pour une coalition des forces dans le comté, tout en envisageant une fusion possible", nous ouvrons la porte à la fusion, sous quelques formes que ce soit" devait préciser M. Joyal en ajoutant qu'au prochaines élections il fallait en arriver à créer une force unique pour s'opposer à la haute finance qui soutient le Parti libéral.

Parlant du Parti québécois, M. Joyal devait dire: "Que le Parti québécois nous concède quelques points, qu'il respecte quelques clauses du programme du crédit social, et une fusion pourrait devenir une chose possible" M. Joyal devait ensuite déclarer qu'il croyait en la viabilité d'un Québec indépendant et que pour la dévaluation de la monnaie "tout créditiste sait que c'est ridicule".

Immédiat

Dans l'immédiat, au niveau du comté de Drummond, les créditistes veulent former une coalition des forces de l'opposition pour faire échec au Parti

libéral, chacun des partis conservant son identité. "Drummond est le premier comté à prendre cette décision, mais je suis certain que plusieurs autres vont suivre" devait déclarer M. Joyal en se disant convaincu que si un vrai travail se faisait, il se ferait une lutte à deux aux prochaines élections provinciales pour l'avènement d'un Québec souverain. "On a quatre ans pour le faire" devait-il continuer, puis d'ajouter en terminant: "Il y a si peu de différence entre les deux programmes et les exigences des créditistes ne sont pas tellement fortes".

aujourd'hui

- Editorial page 4
- Nouvelles régionales pages 6, 7 et 8
- Différence d'opinion page 22
- Un discours en français page 27
- La famille terrienne page 42



Entrez... on est bien mieux ici qu'en bas.

Persiflage

A vendre

Si la gare du CN de Sherbrooke devient à vendre, les principaux intéressés seraient les entrepreneurs de pompes funebres, car on pourrait l'utiliser sans modification.

"Arthur"

WISE
MAGASINS A RAYONS

GRANDE VENTE D'HIVER 3 JOURS — JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
CARREFOUR DE L'ESTRIE — BOUL. PORTLAND

Le hockey mineur, à Drummondville

DRUMMONDVILLE (AL) — Après une semaine de pratique, les équipes du hockey mineur du Centre civique de Drummondville, ont repris les joutes régulières.

Voici les résultats des rencontres disputées au cours de la dernière semaine.

MIDGET

Trois buts de Pierre Dubuc

Les Policiers ont eu raison du Courchesne Transport 5-3 à la suite d'une performance de trois buts de Pierre Dubuc, Pierre Couture et Mario Gamelin ont été les autres pointeurs des gagnants. Les buts du Courchesne ont été marqués par: René Dupuis, Jean Champagne et Michel Gosselin.

Un triomphe de Dupuis

L'équipe de Dupuis a eu raison du Thibodeau 5-3. Yvon Nepveu a récolté une paire de filets pour le Dupuis. Jocelyn Bergeron, Jean Sauveur et Daniel Robert ont enfilé chacun un point pour les gagnants. Les buts du Thibodeau ont été réussis par Gilles Boudreau, Daniel Romaneski et Mario Guilbeault.

Serge Parenteau en vedette

Serge Parenteau a été le principal instigateur d'une victoire serrée de 5-4 par l'équipe de Lambert Auto sur les Pieds Légers. Parenteau a trouvé le fond du filet à quatre reprises dans ce triomphe. François Hamel a été l'auteur du cinquième but. Dans le camp des perdants, Alain Limoges s'est distingué avec deux filets, Yvon Camirand et Robert Lacharité en ont marqué chacun un.

BANTAM

Gain du Deshaies

Le club Deshaies n'a eu aucune difficulté à vaincre le Spot au compte de 6-1, dans une joute de la catégorie Bantam. Guy Nobert et Gilles Pélissier ont fait scintiller la lumière rouge à deux reprises chacun, tandis que Jacques Garceau et Pierre Bergeron marquaient un but chacun. Pierre Bergeron a évité le blanchissage à son club.

Victoire serrée du Dionne

Le Blondin Dionne a éprouvé de la difficulté l'emportant seulement 3-2 devant la formation du Plamondon. Guy Blanchette avec deux buts et Sylvain Thibeault ont aidé à ce triomphe, tandis que Pierre Lamarche et Yvon Desrosiers malgré chacun un but, n'ont pu empêcher cette défaite.

Celanese gagne 3-2

Le Celanese a disposé du Guilbault Hydraulique 3-2 à la suite d'un but chacun par Louis Gardner, Luc Robert et Gaétan Letendre. Luc Leten-

dre et Sylvain Rajotte ont procuré les buts des perdants.

Joute nulle

Le Roy Jucep et le DBF ont annulé 3-3. Marc Tremblay a été le meilleur de cette joute avec deux buts pour le Roy Jucep. René Turmel a été l'autre compteur. Yvon Pépin, Claude Fugère et Marcel Laines ont enfilé les buts du DBF.

PEE WEE

Une autre nulle

Les clubs de Sylvania et de Drummond Litho ont annulé 4-4 dans une rencontre de la catégorie Pee Wee. Guy Lemire, André Robert, Mario Dubuc et Laurent Arel ont compté pour Sylvania tandis que Jocelyn Doyon, Mario Cabana et Luc Robitaille ont réussi ceux du Litho.

Deux paires de buts

Yves Tessier et François Letendre ont compté chacun deux buts pour aider les Rangers à couler le Dennison 5-1. Daniel Rhéaume a réussi le cinquième but, tandis que le seul but du Dennison a été réussi par Jean Gallant.

Trois buts de Marc Messier

Malgré un tour du chapeau de Marc Messier, le Roi Patate n'a pu faire mieux que d'annuler 4-4 avec le Motel Cardin. Daniel Guay a complété le compte pour Roi Patate. Deux buts de Clermont Rioux et un chacun de Pierre Roux et Michel Jolin ont été inscrits au compte du Motel Cardin.

Rotary 2, Hockey Stick 2

Le club Rotary et le Hockey Stick ont annulé 2-2, même si Marc Dumont a réussi deux filets pour Rotary. Pierre Drouin et Yves Duchesne ont été les auteurs des buts de Hockey Stick.

Cordonnerie Drummond triomphe

Les Aigles de J.-R. Morin ont trouvé chaussure à leur pied alors qu'ils ont perdu 5-3 devant la Cordonnerie Drummond. Les buts des gagnants ont été réussis par Alain Théroix avec trois et Claude Lavallée avec deux. Martin Lemieux en a réussi deux tandis que Michael Pallitry et allait du troisième des Aigles.

Escapade s'échappe

Le club Escapade s'est échappé pour vaincre le Rodgers 5-1 dans une dernière joute de hockey mineur. Carl Lalancette, Daniel Bourbeau, Martin Pétrin, Alain Duval et Richard Mathieu ont enregistré les cinq buts. Jacques Joyal et allait du seul but du Rodgers.

Hockey mineur à Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE (AL) — Voici les résultats des joutes de l'organisation du hockey mineur du Drummondville-Olympique. Ces joutes sont disputées à l'Olympia Yvon Camirand de Drummondville-Sud.

MIDGET

Ecrasante victoire du CPM

Le CPM a remporté une écrasante victoire de 7-3 sur le B.C. Auto Electrique. Henri Denoncourt a dirigé l'attaque avec trois buts. Ses compagnons, Yvon Camiré, Yves Lambert, Marc Lapointe et Daniel Drouin, ont enfilé les autres. Aimé Mathieu, François Gauvin et Mario Blanchard ont assuré les buts des perdants.

Deux paires de buts des perdants

Malgré deux paires de buts par Christian Daenault et Mario Lacharité, le club du Spot a subi un revers de 5-4 contre le Tex-Made dont les filets ont été marqués par Pierre Martel, Luc Blanchette, Jacques Proulx, Luc Boisvert et Bernard Parenteau.

PEE WEE

Cinq buts de Roch Dubuc

Le Désilets Sunco a dominé le Canimex tout au long

de la joute pour finalement l'emporter 8-3 dans cette joute de catégorie Pee Wee. Roch Dubuc a dirigé l'offensive avec cinq filets, un exploit très remarquable. Sylvain Bourgeois en obtenait deux, tandis que Michel Murphy et allait de l'autre. Trois joueurs différents ont compté pour le Canimex, il s'agit de Daniel Grenier, Réal Guillemette et Alain Audet.

Auto Sport dispose du Gravel

Des buts d'André Laforest et de Richard Fournier ont permis au club Auto Sport Drummond de blanchir le Gravel et Gravel 2-0.

Fugère défait C. Dionne

Le Fugère Construction a démolit le club C. Dionne Gulf à la suite d'une victoire facile de 7-2. Réal Sylvain et allait de quatre buts, Pierre Mandorez en obtenait deux, tandis que Marc Drouin et allait de l'autre. Gabriel Beaupré et Stéphane Pélouquin ont compté les buts de Dionne.

Fraternité gagne 3-2

La Fraternité a triomphé de Irénée Bonin 3-2. Michel Larochelle a réussi deux buts pour les vainqueurs et René Gaudet y allait de l'autre. Luc Lalumière et François Dupuis ont compté les buts du Bonin.

Le Spot baisse pavillon

Le Spot a baissé pavillon 7-2 contre Jacques Tousignant, encaissant ainsi une bonne dégelée. Les buts du Spot ont été le résultat de Daniel Larochelle, Pierre Desrosiers, deux buts, Pierre Fontaine, Alain Lambert, Roger Bourbeau, Pierre Leblanc et A-

lain Duplessis ont assuré les buts des vainqueurs.

MOUSTIQUES

Victoire du Demers

L'équipe de Roger Demers s'est assurée un triomphe de 4-1 sur le Playcat à la suite de deux buts de Richard Vachon. Jacques Beaulieu et Guy Leblanc ont complété le compte, tandis que Yves Côté y allait du seul but de Playcat.

Chiasson et va de deux buts

Paul Chiasson y est allé de buts dans la victoire de 2-1 de Roger Prince Texaco sur le Canimex. Luc Arsenault a compté l'unique but du Canimex.

MOSQUITO "A"

Un blanc pour les Comptables

Les Comptables y sont allés d'un blanchissage de 3-0 sur le Benoit Frères dans la catégorie Moustique "A". Jocelyn Allard, Richard Trotter et Sylvain Lamontagne ont été crédités de ces buts.

Verdict nul des Avocats

Les Avocats n'ont pas remporté la victoire, mais ils n'ont pas subi la défaite, ce qui est moins déshonorant. Ils ont annulé 2-2 avec les troupiers de Lionel Houle. Denis Dionne et Stéphane Bergeron ont compté pour les Avocats, tandis que Yves Richard et Luc Janelle faisaient de même dans le camp adverse.

Les Pharmaciens prennent leur pilule

Les Pharmaciens ont dû avaler leur pilule, à la suite d'un revers de 3-2 contre le

Charles Sports Wear, qui fut supporté par des buts de Philippe Savoie, Martial Richard et Martin Bédard. La réplique des Pharmaciens a été préparée par Roch Moisan et Charles Gaudet.

MOUSTIQUES "B"

Le Dauphin dispose d'Exporama

Les jeunes du Dauphin ont disposé de Exporama 3-2 dans une première joute de la catégorie Moustique "B". Luc Morissette a enfilé deux buts,

l'autre est allé à Paul Lemaire. Normand Gauthier et Christian Guay ont poussé le disque au fond du filet pour les perdants.

Nul entre le NE 1 et NE 2

Les clubs NE 1 et NE 2 ont annulé 3-3. Le héros de cette joute a été sans doute Michel Rajotte qui a réussi trois filets pour le NE 1 tandis que Jean Ouellette, Sylvain Descoteaux et Louis Marois y allait des buts du NE 2.

50 équipes au tournoi colombien

WARWICK, (AC) — Quelque 50 équipes se réuniront à Warwick en fin de semaine prochaine pour le tournoi colombien Labatt de ballon sur glace. Ce tournoi provincial attirera en autres, les 23, 24 et 25 novembre, les six meilleures équipes de ballon sur glace de la province.

C'est dans la classe A-B que l'on retrouvera ces As du ballon sur glace. Il y aura par ailleurs une classe C et une section féminine. Les joutes seront données sans interruption du vendredi soir au dimanche soir, à l'aréna de Warwick.

Les gagnants recevront leurs trophées et leurs bourses dimanche soir, toujours à l'aréna. M. Luneau, le président de la ligue de Warwick se dit

LENNOX MACHINE SHOP
Soudure — Réparations générales
Fabrication de remorques, et fixations (trailer hitch)
Tél.: 563-8310
Rue Lavigerie, Lennoxville
(Montée des Pères Blancs d'Afrique)

Quiconque a le goût de "piquer une jase" trouvera à **LA MAISON DE L'ÉCOUTE** quelqu'un qui a envie de l'écouter.
937 sud, rue Belvédère
(565-0183)
ouvert du lundi au vendredi de 2h. à 5h.

LA TRIBUNE

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.
2456 ouest, rue King
C-7060

LA TRIBUNE
VUE et LUE
par PLUS de
200,000
PERSONNES
tous les jours

MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT
FLEURIMONT, P.Q.
LA MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT DEMANDE
1 COORDINATEUR DE LOISIRS
à temps partiel, minimum 20 heures par semaine. Expérience pertinente sera prise en considération. La préférence sera donnée aux résidents de la municipalité. Toute application devra être présentée au bureau du secrétaire-trésorier avant vendredi le 23 novembre 1973, à 3h p.m.
Roger Caron sec. trés.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC
AVIS
Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
RUBIN Sam 'Curly Joe's' Sherbrooke Ltée	Boul. Portland (Carrefour de l'Estrie) Sherbrooke	Salle à manger
RUBIN Sam 'Curly Joe's' Kitchens Ltd	Boul. Portland (Carrefour de l'Estrie) Sherbrooke	Épicerie
ROBERT Charles-Émile	565, rue Montréal, Sherbrooke	Épicerie

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
CASE POSTALE 200,
PLACE D'ARMES, MONTRÉAL P.Q.



AUBAINÉS GIGANTESQUES

GRANDE VENTE DE PNEUS

Automotive Centre

NOS MEILLEURS PNEUS À CÂBLES POLYESTER CEINTURÉS FIBRE DE VERRE

AU CHOIX, PNEU À NEIGE

DIMENSIONS	FLANC NOIR		FLANC BLANC	
	PRIX COURANT	PRIX de VENTE	PRIX COURANT	PRIX de VENTE
E78-14 (735)	\$24	19.20	25.43	20.34
F78-14 (775)	\$26	20.80	27.43	21.94
G78-14 (825)	\$28	22.80	29.43	23.54
H78-14 (855)	\$31	24.80	32.43	27.94
G78-15 (825)	\$28	22.40	29.43	23.54
H78-15 (855)	\$31	24.80	32.43	27.94
J78-15 (885)	—	—	32.43	27.94
L78-15 (915)	—	—	32.43	27.94

Hallmark FLYTE TRAC



Millage garanti pour 36 MOIS ou 36,000 MILES

Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie contre les dangers de la route et les défauts de fabrication, sans aucune limite de temps ni de millage.

AU CHOIX, PNEUS RÉGULIERS

DIMENSIONS	FLANC NOIR		FLANC BLANC	
	PRIX COURANT	PRIX de VENTE	PRIX COURANT	PRIX de VENTE
E78-14 (735)	\$24	19.20	25.43	20.34
E78-14 (775)	\$26	20.80	27.43	21.94
E78-14 (825)	\$28	22.40	29.43	23.54
H78-14 (855)	—	—	32.43	27.94
F78-15 (775)	—	—	27.43	21.94
G78-15 (825)	\$28	22.40	29.43	23.54
H78-15 (855)	—	—	32.43	27.94
H78-15 (885)	—	—	32.43	27.94
L78-15 (915)	—	—	32.43	27.94

Millage garanti pour 36 MOIS ou 36,000 MILES

Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie contre les dangers de la route et les défauts de fabrication, sans aucune limite de temps ni de millage.

* CEINTURES FIBRE DE VERRE POUR TRACTION MORDANTE ET ROBUSTESSE * CÂBLES EN POLYESTER POUR ROULEMENT DOUX * MODÈLE LARGE, SÉRIES '78' * PAS DE FRAIS DE TRANSPORT * MONTAGE SANS FRAIS

MISE AU POINT DU MOTEUR

*** Pour la plupart des voitures nord-américaines**

Nos experts en mécanique feront L'INSTALLATION de nouvelles bougies (Champion, AC ou Autolite), de nouvelles pointes, d'un nouveau rotor et d'un nouveau condensateur. Ils régleront le moteur, la marche au ralenti et le carburateur. Pièces et main-d'œuvre comprises dans le prix.

1699

6 cylindres 8 cylindres, 19⁹⁹

CENTRE DU PNEU RADIAL

PNEU RADIAL PWR

PRIX AUSSI BAS QUE

3244 chacun

615R13. Pneus de plus grandes dimensions aussi offerts. Millage garanti pour 40,000 milles ou 40 mois.

50 MOIS

POWER

BATTERIES PREMIUM POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES: COMPACTES, MOYENNES ET STANDARD

Batteries de 12 volts, gardées à sec pour 4 ans de haute performance et de fiabilité. Installation sans frais. Frais de transport inclus. Séries 24, 24F et 22F seulement.

2475 chacune

Batteries pour voitures nord-américaines, de luxe, 28.75 chacune séries 27, 27F avec échange

Alignement des roues

*** Pour la plupart des voitures nord-américaines**

Améliorez la tenue de route de votre voiture et prolongez la durée de vos pneus en faisant aligner les roues! Nos experts en mécanique ajusteront le pincement, la cambure et le pivot et ils feront le regarnissage des paliers extérieurs des roues avant.

588

\$2 de plus pour voitures avec air climatisé

Huile à moteur

Huile à moteur Quaker State Super Blend 10W-30 ou 5W-30. Limite de 5 canettes par client.

.57 chacune

Traitement d'huile STP

Améliore la performance du moteur et augmente le millage au gallon. Limite de 3 canettes par client.

.49 chacune

Lecteur stéréo 8 pistes

Contrôle coulissants, détecteur d'attraction incorporé. No. RA71T. Faites-le installer par nos experts!

\$67 chacune

Installation de 2 haut-parleurs 9.99

Chauffe bloc moteur

Pour des démarrages sûrs pendant les froids d'hiver!

6.58 chacune

Cables de renfort

Cables 8 pi. de longueur, en aluminium. Indispensables pour dépasser la voiture pendant l'hiver!

1.37 chacun

Carpettes Monte Carlo

Carpettes pleine grandeur, pour l'avant ou l'arrière de la voiture. Choix de 5 couleurs.

4.97 chacune

Cartouches stéréo

Séries 'A'

1.79 chacune

Antigel pour conduits d'essence

Produit canadien. Assure des démarrages faciles, en tout temps. Format 12 onces. Limite de 8 canettes par client.

4 \$1 pour

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI, MARDI, MERCREDI, de 9 h à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI, de 9 h à 5 h p.m.
SAMEDI, de 9 h à 5 h p.m.

2000, BOULEVARD BOURQUE
CENTRE D'ACHATS ROCK FOREST

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

AVIS

Nous avons terminé la livraison des annuaires de téléphone 1973. Si vous n'avez pas reçu le vôtre, s'il vous plaît, veuillez appeler entre 9h. a.m. et 5h. p.m. aux numéros suivants:

569-9107 — 9108

Galluron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS.
C'est bon. C'est de la boulangerie.
Guérin & Frère Ltée
665, boul. Mercure — Drummondville

Bernard & Frère 472 5406
Musique-Piano orgues
Amplificateur et système de son "DAVOLI"
141, St-Damase, Drummondville

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le Club des Francs, pour permettre à son honorable membre, le député de Drummond, M. Robert Malouin, d'assister à ses soupers hebdomadaires a décidé de tenir ses repas conférences le lundi soir à compter du mois de décembre...

Un groupe de dirigeants des Marchés agricoles a entendu cette semaine cinq hommes d'affaires qui demandaient des permis de classification d'œufs pour les régions de Drummondville, Victoriaville et St-Hyacinthe. Ces demandes ont été prises en délibéré.

Plusieurs drummondvillois ont été invités à une rencontre avec des représentants d'Air Canada cette semaine pour prendre connaissance des nouveaux services offerts par cette entreprise, notamment dans le domaine du tourisme.

Le climat a failli tourner à la tempête à la dernière assemblée de la Commission scolaire de Drummondville. Au début de la séance, on s'est lancé des pointes acérées entre le président Charles Beaudoin et l'ex-présidente Mme Jeanne Lafrenière, à propos des longueurs d'assemblées.

Le commissaire Paul-Emile Cloutier de Notre-Dame du Bon-Conseil, a une définition humoristique sur les zones dangereuses dans les villes: il croit qu'il s'agit des rues où les automobiles doivent circuler à très petite vitesse pour ne pas déranger les enfants qui jouent au hockey sur la chaussée glacée et pour éviter de recevoir des rondelles sur la voiture...

Me Michel Duchesne défendait vigoureusement sa propre cause devant le tribunal de la Cour Supérieure hier. En effet, il tente de conserver sa piscine sur la rue St-Omer, alors que la cité de Drummondville prétend devant le tribunal, que al règlement de zonage le lui défend. Cette cause qui date de quelques années, a été prise en délibéré par le juge. Avec un peu de chances, Me Duchesne pourra encore se baigner dans sa piscine l'été prochain.

Les commissaires s'inquiètent de voir que les taxes scolaires soient envoyées cette année juste avant les fêtes de Noël, comme il a été annoncé dans La Tribune d'hier. Le commissaire Langelier aurait préféré qu'on synchronise davantage les comptes de taxes pour éviter que les contribuables aient à tout payer en même temps. On sait qu'à Drummondville, le premier relevé de compte se fait dès le premier janvier.

Le club 30-80 organise une soirée canadienne, dimanche le 25 novembre afin de souligner la St-Catherine. A cette occasion, des prix seront décernés à la meilleure Catherine et au meilleur Baptiste choisi par l'assistance... la fête se déroulera au local du 154 rue St-Damase.

Mercredi, l'Unité sanitaire sera à St-Philippe au sous-sol de l'église à compter de 10 heures et à la salle paroissiale de St-Germain à 2 heures.

Pour jeudi le 8 novembre, l'Unité sanitaire sera à l'école centrale de Notre-Dame du Bon Conseil à compter de 10 heures et à la salle paroissiale de St-Cyrille à compter de 2 heures.

La prochaine clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge aura lieu le 12 décembre prochain dans la salle de la Légion Canadienne. La Croix-Rouge attend plus de 600 donateurs dans cette journée. Le lendemain, il se tiendra deux cliniques privées, l'une au Cégep, l'autre à la compagnie Sylvania Electric.

Leon St-Amand, animateur de pastorale à l'école Paul-Rousseau et Yvon Audet, se préparent à vivre avec des jeunes un camp les 22, 23 et 24 novembre prochain. Ce camp portera sur la foi.

Plusieurs animateurs de pastorale et près de 50 étudiants représentant les écoles de la Régionale ont participé à une journée de "formation à la responsabilité en milieu étudiant" le 12 novembre dernier. Cette journée organisée par M. Gérard Bergeron s'est révélée être une heureuse initiative...

Le Parti québécois du comté de Drummond tiendra une assemblée post-électorale dimanche prochain. Il s'agira de faire le point sur la dernière campagne électorale et de se choisir un nouvel exécutif.

Trois personnes ont été appréhendées hier en rapport avec le vol de trois motoneiges et de leur remorque à Wickam, à la compagnie Skiroule, selon la Sûreté du Québec, qui a procédé à l'arrestation, deux autres vols ont été éclaircis par la même occasion. Ces derniers méfaits auraient été commis à Sorel et St-Hyacinthe.

C'est ce soir que se tient la fameuse enquête du coroner sur la mort tragique de Mme Lise Gauthier de Drummondville, survenue le 2 novembre dernier. Outre son mari, qui doit figurer comme témoin important et qui est détenu depuis la meurtre sous mandat du coroner, les personnes blessées doivent parader dans le box aux témoins.

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE (GP) — Presque tous les commissaires étaient présents à la dernière assemblée de la commission scolaire, sauf MM. Morissette et Gravel entre autres.

Les journalistes avaient pour la première fois de beaux pots d'eau fraîche à chaque place: cette gracieuseté des commissaires a soulevé des points d'interrogation chez les scribes présents: est-ce que ce sont des pots... de vin?

Mme Jeanne Lafrenière, commissaire, a fait une observation sur la vente de la ligne électrique de l'école Jeanne-Mance à l'Hydro-Québec. Elle croit que la Commission scolaire aurait dû utiliser davantage ses pouvoirs de négociations pour obtenir plus d'avantages et vendre ce qui lui est lourd à supporter plutôt que le matériel neuf comme les haubans et les poteaux.

Le commissaire Proulx de St-Félix de Kingsley dit avoir eu connaissance d'enfants qui, le matin, en hiver, faisaient la prière suivante: "Prions ce matin pour qu'il neige assez pour qu'il n'y ait pas d'école"... l'an passé, ils n'ont pas été exaucés, puisqu'il n'y a eu aucune interruption due à la neige...

La Commission scolaire donnera désormais 20 cents du mille à ses cadres et à son personnel qui devront se déplacer avec leurs voitures personnelles. Le président a précisé que c'était dû à l'augmentation des coûts, du prix de l'essence et des assurances.

Le commissaire François Laroche a présenté une proposition pour que la ministère de l'Éducation continue à s'occuper du transport scolaire plutôt que le ministère des Transports. Les autres commissaires qui ne semblent guère confiants dans le résultat de cette démarche puisque le changement entre les

"La population est à même de juger si je me trompe"

(Jean-Marie Boisvert)

DRUMMONDVILLE (MD) — "Je ne veux pas discuter ces points, la population est à même de juger si je la trompe ou si je la trompe pas" devait commenter M. Jean-Marie Boisvert, député créditiste de Drum-

mond au fédéral à la suite des propos acerbes tenus contre lui par le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier.



On se souviendra que M. Bernier avait fait une violente sortie à la suite de la réaction de M. Boisvert à une nouvelle parue en première dans La Tribune concernant des dossiers industriels qui auraient été confiés à M. Jean-Luc Pépin, ex-député de Drummond et ex-ministre de l'Industrie et du Commerce. M. Bernier avait formellement démenti la nouvelle, mais avait admis que de l'aide avait été demandée à M. Pépin, puis s'était attaqué à M. Boisvert.

"Les députés créditistes ont la réputation de travailler pour les intérêts de la population, les intérêts personnels, je laisse ça pour les autres partis," devait continuer M. Boisvert. En terminant, il devait déclarer que tout compte fait, il ne voyait pas ce qui pourrait le motiver à tromper la population, puisque lui, il n'avait aucun intérêt personnel à défendre...

Scission

Concernant la scission survenue à l'intérieur du Parti créditiste du Québec, lors de la réunion de dimanche dernier, au Centre culturel de Drummondville, M. Boisvert s'est montré très avare de commentaire, se contentant de déclarer: "Je suis heureux que les choses se soient passées ainsi, cela va permettre non pas de laver le linge sale, mais de le jeter. Je laisse aux gens le soin d'interpréter ceci comme ils le voudront".

Chronique judiciaire

\$75 pour un coup de poing

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un homme d'une trentaine d'années, M. Charles Chauvin, a plaidé coupable hier aux sessions de la paix de voies de fait avec lésions corporelles, selon l'article 245-2 du code. Avant de rendre sa sentence, le juge a tenu à savoir ce qui s'était passé: l'avocat de l'accusé, Me Michel Houle, déclara qu'il s'agissait d'un banal coup de poing pendant une chicane de rues et que le blessé n'avait eu qu'à souffrir qu'une coupure mineure. Pourtant le juge trouva l'offense assez grave et fit savoir à l'accusé qu'on ne pouvait jamais se faire justice soi-même, pour quelque raison que ce soit. Finalement le juge condamna l'homme à \$75 d'amende et le soumit à une ordonnance de probation avec promesse de garder la paix pour un an.

Témoignages contradictoires

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un résident de la région de Drummondville, M. Gérard Bélair, 24 ans, a été trouvé coupable hier d'avoir présenté sous serment des témoignages contradictoires devant le tribunal. L'affaire remonte à une couple d'années alors que M. Bélair aurait donné une version lors d'une enquête préliminaire, mais aurait déclaré qu'il ne se souvenait plus de rien au moment du procès.

En rendant son jugement, le juge a mentionné que l'accusé avait de toute évidence voulu rendre service à un ami en déclarant ne pas se souvenir de rien au moment du procès. Pour le juge, il s'agit d'un crime sérieux que de nuire à la justice. La couronne pour sa part rappelle la gravité de l'accusation et fait savoir que l'incident imputé à l'accusé a fait, ni plus ni moins, acquitter le compagnon accusé à ce moment-là. Pour sa part, la défense soutient que M. Bélair a pris une vie normale et rangée, qu'il s'est marié et que sa conduite actuelle témoigne de son désir de suivre les lois. La sentence a été ajournée à un mois.

Un peu d'inflation à sa manière...

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un jeune homme s'est reconnu coupable hier d'avoir soutiré un peu d'argent à des clients de stationnement, en tout environ \$25, en utilisant leur carte de crédit. L'affaire est assez complexe: selon ce qui a été possible d'apprendre, le jeune homme travaillait à une station-service et après avoir fait le plein d'essence du client, il incrivait un montant supérieur sur la facture et empochait la différence. Ce n'est que plus tard que le client, recevant le relevé de ses dépenses faites par la carte de crédit, se rendait compte de la supercherie et portait plainte. Selon la preuve, trois clients auraient été frustrés ainsi de \$8, chacun environ pour un total de \$25. Le jeune homme, dont c'était la première apparition devant le tribunal, a été condamné à une journée de prison et à \$25 d'amende. Il devra en plus payer les frais de cour.

Acquitté d'un vol qualifié

DRUMMONDVILLE (CP) — Un jeune homme de Drummondville, M. Alain Rajotte, a été acquitté hier d'une accusation très grave de vol qualifié et de port de cagoule lors d'un jugement prononcé par le juge Gilles LaHaye de la cour des sessions de la paix. On se rappelle que le jeune homme avait été accusé d'avoir soutiré \$10 à un marchand, à l'intersection de la rue Celanese et de la rue Demers, dans la soirée du 23 juin 1972. Le marchand avait déclaré en cour qu'il avait reconnu Rajotte par sa voix et par sa taille. Son témoignage avait été corroboré par celui de sa femme.

Pour le juge, il y a un doute raisonnable en faveur de l'accusé. L'identification n'a pas été établie avec assez de certitude pour que le magistrat soit certain qu'il s'agisse bien de Rajotte et il l'acquitte. Une preuve d'alibi présentée par la défense n'a pas été considérée par le juge, suite à la décision sur le défaut d'identification.

Règlement d'hiver

Les constables de la Protection publique de Thetford Mines ont commencé à distribuer les contraventions aux automobilistes qui ne tiennent pas compte du règlement d'hiver de la cité en ce qui concerne le stationnement. Toute auto garée au bord d'une rue ou dans un stationnement public entre minuit et 7 heures le matin est passible d'une amende. Le règlement est entré en vigueur depuis le premier novembre et le sera jusqu'au 30 avril.

Le juge en chef Deschênes se plaint des jeunes avocats...

DRUMMONDVILLE, (GP) — Dans une conférence qu'il donna à Drummondville, le juge en chef de la cour Supérieure du Québec, M. Jean-Jules Deschênes, s'est plaint des jeunes avocats et se demande s'il ne faudrait pas plutôt revenir à une certaine rigueur et à plus de décour. Le juge a noté, disait-il récemment à Drummondville, à l'occasion d'une rencontre d'avocats, un certain relâchement dans le langage, la discipline et même dans l'argumentation des jeunes avocats. Pour lui, la pensée même de plusieurs jeunes membres du Barreau n'est pas aussi stricte que leurs confères d'il y a quelques années. Le juge se plaint aussi de leur tenue vestimentaire et en général du domaine général de tenue devant la cour.

"Cette enquête sur l'enseignement religieux n'a pas sa raison d'être"

(M. Paul E. Touchette)

DRUMMONDVILLE (MD) — "Cette enquête sur l'enseignement religieux n'a pas sa raison d'être dans un milieu majoritairement catholique" déclare M. Paul E. Touchette de St-Cyrille, bien connu dans le milieu des associations de parents et d'action catholique, dans un communiqué envoyé à La Tribune. Selon M. Touchette, maintenant que les jeux sont faits et que l'enquête est une réalité, il ne reste plus aux parents "qu'à indiquer clairement leur désir d'un enseignement religieux catholique à tous les secteurs et à tous les niveaux". Il met de plus en garde les parents contre une omission de répondre, qui selon lui, jouerait en faveur de ceux qui professent une autre philosophie de l'éducation.

Choix
Dans sa missive, M. Touchette donne son interprétation des trois options possibles offertes aux parents concernant l'enseignement moral et religieux, se référant aux documents qui accompagnent le questionnaire de l'enquête. D'une part, pour lui, le seul choix valable est celui des cours d'enseignement religieux catholique, appelés aussi cours de catéchèse car c'est la seule forme d'enseignement qui appelle un engagement vis-à-vis la foi et qu'elle est essentielle pour inciter aux jeunes des convictions profondes. D'autre part, il rejette d'emblée les deux autres choix offerts dans l'enquête, à savoir: les cours sur la culture religieuse et les cours de sciences morales.

Culture
Selon le document explicatif no 2, les cours sur la culture religieuse est une option qui a pour objet de "présenter une approche générale de la religion... des religions". Même si M. Touchette admet qu'ils peuvent être utiles en tant que

"Une radio fonctionnant grâce au monde ordinaire"

(Reynald Bélanger)

DRUMMONDVILLE, (GP) — M. Reynald Bélanger a déclaré hier dans un communiqué que le futur poste de radio de Drummondville, si le permis est octroyé par le CRTC, fonctionnera grâce à la collaboration "du monde ordinaire". Ceci n'exclut pas, de dire M. Bélanger, toutes les autres couches sociales, mais plutôt suppose un souci constant des radio-diffuseurs de refléter authentiquement la population.

Pour M. Bélanger, qui doit présenter une demande en ce sens le 10 décembre, la radio doit se faire le reflet de la population qu'elle dessert, du ministère est presque complet, ont quand même sans enthousiasme secondé la proposition de M. Laroche.

Comme l'enfance inadaptée est soumise à la juridiction de la Commission scolaire locale, les commissaires ont approuvé le principe d'engager un conseiller pédagogique en enfance inadaptée.

Le commissaire Gagner s'inquiète de voir certains autobus circuler "à moitié pleins". Il demande qu'un effort soit fait pour que cette situation se régularise si elle existe.

Une nouvelle secrétaire au service de l'enseignement sera engagée à cause de l'augmentation des services auxiliaires, comme la bibliothèque et l'audio-visuel.

Aux assises en avril... libre entretiens

DRUMMONDVILLE (GP) — Un homme dans la trentaine, M. Louis St-Cyr devra subir son procès aux assises du district judiciaire de Drummond en avril prochain sous six accusations reliées au vol à main armée survenu à la mi-septembre à la Caisse populaire St-Philippe de Drummondville-Sud. M. St-Cyr comparait hier matin pour son examen volontaire. Il déclara n'avoir rien à dire à la suite de son enquête préliminaire, ni avoir de témoin à présenter. Entretiens l'accusé peut jouir de sa liberté.

POUR 1 SEMAINE SEULEMENT
GRANDE VENTE COMMENÇANT JEUDI, LE 22 NOVEMBRE
Profitez-en pour votre couture des Fêtes
LAINAGE — TWEED — FORTREL UNI ET IMPRIMÉ
54 à 72 pouces de large
RABAIS \$1.00 LA VERGE
IMPRIME POLYESTER et coton polyester et velours 36 à 48 pouces de large
RABAIS 75¢ LA VERGE
TOUTES nos FOURRURES à collet et fourrure pour couvre-siège
RABAIS 75¢ LA VERGE
TOUJOURS AU
CENTRE DU FORTREL
AUGUSTE OUELLET ENR.
199, rue Lindsay — Tel. 478-0214 — Drummondville

En quelques lignes

VICTORIANVILLE (SB) — La Chambre de commerce senior de Victoriaville tiendra son assemblée régulière mensuelle ce soir à compter de 19h.30 à la salle de conférence chez Sodisco Distributions Inc., sur la rue Du Fil. Pour l'occasion, le conférencier invité traitera de la crise du pétrole. Une visite industrielle de Sodisco précèdera l'assemblée en elle-même.

Le club Optimiste de Victoriaville a organisé un souper en l'honneur de son ex-président, M. Jean Lemay. Ce souper aura lieu le dimanche 25 novembre prochain.

Le directeur Optimiste Georges Boucher aura la responsabilité de la Semaine d'appréciation de la jeunesse qui se déroulera du 2 au 9 décembre prochain.

Dans un communiqué parvenu au bureau de La Tribune, le chef du Ralliement chrétien du Canada, M. Réal Caouette, dénonçait l'accusation de Dr Morgentaler accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal. Le communiqué faisait état de plusieurs maux engendrés par l'avortement: la dénatalité, le vieillissement de la population, et les naissances prématurées. M. Caouette déclarait que pour le Québec en particulier, il serait néfaste pour la francophonie qu'une baisse notable de la natalité soit enregistrée.

C'est vendredi prochain que le chanteur Mikis Théodorakis viendra chanter le charme de la Grèce au cinéma Laurier. Il sera accompagné de sept musiciens et trois chanteurs.

Il a semblé que le film "La planète des singes" ainsi que la suite de ce film "Le secret de la planète des singes" présentés au cinéma Laurier en fin de semaine ont impressionné les spectateurs par leur aspect moral dur.

Les éleveurs Holstein des Bois-Francis qui ont participé à l'exposition nationale de Toronto ont obtenu des résultats satisfaisants lors des concours de cette exposition. Les participants étaient la Ferme du Lac Aylmer, la ferme Pépinoise et la ferme Pin-O-Lis de Warwick. Les éleveurs sont revenus très satisfaits de l'exposition, compte tenu que la compétition était l'une des plus fortes depuis une quinzaine d'années.

C'est aujourd'hui que le club des éleveurs Ayrshire des Bois-Francis tient son assemblée générale annuelle à la salle Victoria de la plage Hamel. Le conférencier invité pour l'occasion est M. Robert Chicoine, agronome du centre d'insinuation artificielle du Québec.

L'Association coopérative d'habitation de Victoriaville réunira ses membres pour sa soirée récréative annuelle à l'Académie de danse de Victoriaville samedi soir prochain.

Les Chevaliers de Colomb de Victoriaville feront une seconde initiation au premier degré samedi prochain à l'église de Ste-Victoire. Pour ces nouveaux initiés, l'initiation aura 2e et 3e degrés aura lieu le 2 décembre.

Faits divers

Trois délits

VICTORIANVILLE (SB) — Bien qu'il puisse paraître invraisemblable que cela se soit réellement produit, c'est bien un fait et les victimes sont là pour en témoigner. De quoi s'agit-il? Tout simplement de trois délits de fuite le même soir dans la cour du CEGEP de Victoriaville. Le premier plaignant, Mlle Lise Provencier le second, Mlle Johanne Hamel et le troisième, M. Gérard Amiot, tous de Victoriaville. Il est vrai que ce n'est pas tous les soirs que Sol donne un spectacle au CEGEP et qu'autant d'autos soient stationnées dans la cour...

Fin de semaine des délits

Ce fut certes la fin de semaine des délits de fuite en fin de semaine dernière, car deux autres ont été enregistrés par la Sûreté municipale de Victoriaville. L'un est survenu dans la cour arrière de l'hôtel Huron sur l'auto de M. Pierre Galand de Victoriaville (un individu est soupçonné), et l'autre s'est produit dans la cour de l'église Sts-Martyrs Canadiens sur le véhicule d'une dame. Il est à remarquer que les dames et demoiselles ne sont guère chanceuses pour des délits de fuite.

Voies de faits

Une personne s'est plaint que des voies de faits avec lésions corporelles lui ont été infligées à l'hôtel Central. Le plaignant, de Victoriaville, a dit avoir reçu plusieurs coups de poings et s'être fait casser ses lunettes.

Effraction

Un vol par effraction a été commis au local des Chevaliers de Colomb de Victoriaville. Un individu y a pénétré en faisant pour \$850 de dommages aux fenêtres et à la porte et en est ressorti avec \$250 en argent.

Auto volée

Une auto, propriété de M. Gilles Desrochers de Victoriaville, a été volée en face de sa demeure pour être retrouvée par la suite dans la cour de l'église d'Arthabaska par les policiers du corps municipal d'Arthabaska. Deux adolescents ont été arrêtés par les agents de la Sûreté du Québec en rapport avec ce vol. Les deux jeunes ont avoué leur méfait et seront traduits devant la cour du bien-être social. Les deux sont de l'extérieur de Victoriaville.

Poches lourdes

Un autre vol d'effraction a été commis, à la station Boisvert Gulf Service cette fois. Le voleur qui a cassé le chassis de la porte pour pénétrer à l'intérieur de l'établissement, s'est enfilé les poches très lourdes puisqu'il avait rafflé \$30 en pièces de monnaie.

Un québécois réfugié du Chili dénonce l'attitude canadienne

VICTORIANVILLE (AC) — Un Québécois réfugié du Chili, M. Yves Laneuville, était récemment de passage à Victoriaville. Il profitait de ses rencontres avec des groupes de travailleurs et d'étudiants pour dénoncer l'attitude du gouvernement canadien et de son ambassadeur au Chili.

Selon M. Laneuville, le gouvernement du Canada aurait reconnu la junte militaire chilienne pour éventuellement secourir les réfugiés de ce pays. Or, selon son expérience, l'ambassade canadienne au Chili n'aurait pas respecté cette intention du ministère des Affaires extérieures. Le réfugié québécois aurait même vu personnellement l'ambassadeur refuser l'asile à quatre Uruguayens poursuivis par la junte militaire.

Un appel au scepticisme
Lors de son passage, M. La-

neuveil aurait par ailleurs invité les gens de la région à exercer des pressions auprès du député fédéral, pour que ce dernier fasse des représentations auprès du gouvernement. Ces pressions auraient pour but d'inciter le gouvernement canadien à accorder l'asile politique aux Chiliens qui en font la demande.

Le réfugié québécois avance d'autre part, que la junte militaire serait sur le point d'entreprendre une campagne internationale de publicité, pour redorer son image. Selon M. Laneuville, cette publicité serait mensongère; il exhorte donc les Canadiens à la recevoir avec scepticisme. Toujours selon le réfugié, les différents comités d'aide au peuple chilien travailleraient en ce moment à contraindre cette propagande à venir.

Un long stage de quatre mois d'ouest en est

VICTORIANVILLE, (AC) — Canada Monde oeuvre depuis Arrivés à Victoriaville récemment un groupe de Jeunesse

huit Canadiens et de neuf Honduriens, le groupe poursuit au pays un long stage de quatre mois qui les a déjà conduits en Colombie Britannique, dans les provinces de l'ouest et maintenant dans l'est du pays.

Pour les Honduriens, ce périple de plusieurs milliers de miles a constitué la tranchée du projet qui les faisait venir au Canada. Pour les Canadiens, ces nombreuses semaines de vie commune étaient en quelque sorte l'apprentissage qui les préparait à partir eux aussi à l'étranger.

A Victoriaville

Le début de ce long échange de huit mois a commencé au mois d'août dernier. Outre

les Honduriens, il rassemblait alors une trentaine de Canadiens francophones en anglophones. Les membres travaillaient à ce moment sur une ferme dans l'ouest où ils ont appris à se mieux connaître pour ensuite mieux se départager en quatre groupes, dont deux partiront à la fin de décembre pour le Honduras et deux autres pour le Costa Rica.

A Victoriaville, les Honduriens et les Canadiens ont trouvé place auprès de familles à différents emplois, au Cégep pour s'inscrire à la fin de décembre, au centre communautaire du meuble, au centre de relèvement et d'information sociale et ailleurs encore. C'est la première fois, ici à Victoriaville, que les membres

du groupe sont séparés. Auparavant, ils vivaient en communauté; et c'est de mode de vie qui a souligné les affinités entre les membres et a permis de former les quatre groupes dont l'un vivra à Victoriaville jusqu'à 12 décembre.

Seuls au Honduras

Lors de leur passage à La Tribune, Marie Landreville de Montréal et To, Mac Donald de Toronto, deux membres du groupe stationné à Victoriaville, soulignent l'importance de cet échange pour l'avancement de l'être humain. Le mouvement Jeunesse Canada Monde se veut en effet une ouverture sur les autres pays et les autres facettes de la nature humaine. Le programme du mouvement dit même que ces échanges se veulent des

chocs socio-culturels.

Pour les Canadiens, le choc sera d'autant plus concret que leurs confrères Honduriens de retour chez eux ne pourront continuer le stage. Par un problème d'échange d'information, les Honduriens ont cru en effet que le stage ne couvrirait que quatre mois; ils ont donc reçu la permission de laisser le travail ou les études pour cette seule période. De retour en Amérique centrale, ils devront réintégrer la vie normale qui les séparera de leurs compagnons Canadiens. Mais cela ne semble aucunement rebuter Marie et Tom. Ils ajoutent cependant qu'ils devront faire preuve de plus de volonté et de caractère pour apprendre ce qu'est le Honduras et son peuple.

Nouvelles express

PLESSISVILLE (GAB) — Les Filles d'Isabelle de Plessisville comptent maintenant 312 membres actifs. C'est ce qu'a précisé Mme Thérèse Nadeau, régente, en accueillant les initiées d'octobre, nouvelles venues qui se sont jointes aux anciennes pour le travail de l'assemblée de novembre. Plus de 150 membres ont ainsi pris part aux délibérations de cette assemblée et dont le programme était très chargé. Au cours de cette réunion, les Filles d'Isabelle de Plessisville ont voté une souscription en faveur de l'Association locale du hockey mineur et une autre pour l'oeuvre du partage inc.

PLESSISVILLE — Mme Berthe Dumas et Mme Rose Belleville, deux régentes ex-officio des Filles d'Isabelle de Plessisville, ont donné leur rapport sur la rencontre avec des stagiaires français de passage à Plessisville. Les deux représentants des Filles d'Isabelle ont souligné que les visiteurs leur avaient fait remarquer qu'ils trouvaient belles et vastes les écoles de la Belle Province mais déclaré que, selon eux, les jeunes Français étaient plus studieux que les élèves du Québec.

PLESSISVILLE — Pour sa part, la rédactrice des Filles d'Isabelle, Mme Margo Dickner, a donné des détails sur la participation du cercle local à la manifestation qui a eu lieu à Ottawa. Il s'agissait du "Festival de la vie". La délégation des Filles d'Isabelle de Plessisville est revenue toute impressionnée des cérémonies symboliques qui se sont déroulées dans la capitale fédérale pour attirer l'attention sur le respect de la vie. Des dizaines de milliers de Filles d'Isabelle s'étaient rendues à Ottawa afin de mettre en évidence l'importance de la question en cause.

PLESSISVILLE — Le président des Optimistes de Plessisville, M. Gérard Lessard, et les membres ont nommé M. Gaétan Gagnon comme responsable des manifestations prévues pour la Semaine d'appréciation de la jeunesse. M. Gagnon est déjà au travail pour établir le programme des activités qui se dérouleront du 26 novembre au 1er décembre. Le gala des jeunes personnalités est un autre domaine qui retient l'attention des Optimistes de Plessisville. M. Normand Isabelle dirige les premières étapes des préparatifs en cours pour cet événement dont la date sera déterminée plus tard.

STE-SOPHIE DE MEGANTIC — Les membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Ste-Sophie de Mégantic ont été invités à s'intéresser aux cours en organisation par le Service d'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis. Des détails sur ces cours ont été donnés par la vice-présidente de l'AFEAS locale, Mme Armande Pellerin. Cette dernière a également souligné l'importance qu'il y a pour les parents de savoir ce qui se passe actuellement en éducation, principalement dans la région.

PLESSISVILLE — La presque totalité des factures approuvées pour paiement lors de la séance de novembre au conseil municipal, paroisse de Plessisville, se rapportaient aux dépenses occasionnées par l'amélioration et l'entretien du réseau routier. Quelque \$20,000 étaient le montant dépensé pour ces travaux sur un total de comptes pour \$23,272. M. Marcel Collin, secrétaire - trésorier du conseil municipal, paroisse de Plessisville, a donné la liste des factures à faire approuver. L'ouverture de la séance a eu lieu l'assentiment du nouveau maire, M. Jean-Paul Dubois, et de trois conseillers entrant en fonctions soit MM. Rolland Turcotte, Raoul Chandonnet et Robert Painchaud. Pour sa part, M. Alcide Garneau a été nommé maire suppléant pour les prochains douze mois.

PRINCEVILLE — Voici le programme de l'appréciation jeunesse: 25 novembre, soirée des talents locaux pour les élèves du primaire. 9 décembre: Gala de M. et Mlle Personnalité Jeunesse. Toutes ces soirées ont lieu à la salle paroissiale de Princeville à 8 heures.



Tom Macdonald et Marie Landreville expliquaient au journaliste de La Tribune ce qu'est le mouvement Jeunesse Canada Monde et pourquoi ils partiront bientôt au Honduras après un séjour d'un mois à Victoriaville. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

Une dizaine de services fonctionnent au sein de l'organisation communautaire

VICTORIANVILLE, (SB) — Parmi les trois fonctions du Centre de relèvement et d'information sociale de Victoriaville (dépannage, information et organisation communautaire), il en est une qui regroupe une dizaine de services ou modules fonctionnant sur une base complètement indépendante les uns des autres; il s'agit de la fonction organisation communautaire.

Les modules ou services de cette fonction, certains en sont actuellement à leur première phase de développement alors que d'autres existent depuis la fondation du Cris, fonctionnent, une fois qu'ils ont été créés, de façon permanente.

L'un des services les plus actifs est sans doute celui de la coopérative alimentaire dont 30 personnes sont membres actuellement. Cette coopérative située sur la rue Notre-Dame Ouest près du local du Cris, achète des aliments qu'elle re-

vend à ses membres au prix coûtant sans réaliser aucun profit. Les membres ne désirent pas augmenter leur nombre, une seconde coopérative est sur le point d'être formée pour une centaine d'autres personnes qui avaient d'abord voulu faire partie de la coop déjà existante. Il n'est pas impossible qu'une troisième coopérative soit formée par la suite.

Un autre service existe depuis longtemps au sein de l'organisation communautaire; il s'agit du centre d'hébergement pour les personnes de passage à Victoriaville qu'elles soient. Etant donné qu'il n'existe pas de local d'hébergement comme tel, les travailleurs préposés à ce service se chargent de trouver asile pour une ou plusieurs nuits à des personnes de passage qui font appel au Cris. Les gîtes peuvent être des foyers privés ou autres.

Le club de l'Espoir ou l'équi-

pe des mères célibataires est un groupement qui s'est joint au Centre d'information comprend actuellement 45 fillettes-mères qui tiennent une réunion à toutes les semaines pour les membres et leur enfant. Lors de ces réunions, un conférencier, différent à chaque semaine, informe les membres sur divers sujets.

Services plus récents
Parmi les services plus récents, l'ACEF en est un qui vient en aide à la ménagère plus spécialement. L'Association coopérative d'économie familiale distribue de l'information à la consommatrice. Deux personnes travaillent actuellement à mettre sur pied le service de façon définitive.

L'atelier de réparation communautaire est un module assez récent qui sert à dépanner plusieurs personnes ayant besoin de meubles. L'atelier communautaire est en quelque sorte un genre de menuiserie où les personnes peuvent se rendre pour réparer leurs meubles ou d'autres meubles fournis par le Cris. Plusieurs de ces meubles sont par la suite donnés à des personnes qui ont recours à la fonction dépannage du centre. Environ 150 personnes, dont plusieurs handicapés physiques permanents ou temporaires, travaillent à l'atelier de réparation à un rythme qui leur est propre.

Un autre service à avoir été mis sur pieds dernièrement est celui de la recherche sur les habitations à loyers modiques pour personnes âgées. Les trois personnes qui travaillent dans ce centre s'appliquent à dresser un inventaire des besoins sociaux, économiques et humains des personnes âgées qui seront appelées à résider dans des logements à prix modique que la ville projette de construire pour eux.

La banque de logements est un module qui peut ressembler à celui de la recherche sur les habitations à loyers modiques. Trois personnes travaillent éga-

Une hausse de \$3 millions pour la partie imposable du rôle

VICTORIANVILLE, (SB) — La ville de Victoriaville a été informé qu'au cours de la dernière année, l'évaluation imposable des terrains et bâtisses de la ville a augmenté d'un peu plus de trois millions de dollars alors que celle des loyers a connu une hausse de \$155,223. L'évaluation des terrains non imposables (édifices religieux et édifices gouvernementaux) a pour sa part augmenté d'un montant légèrement supérieur à un million de dollars, soit \$1,037,800.

Ce sont là, fait savoir le rôle, des chiffres figurant au rôle d'évaluation 1974 déposé le 9 novembre dernier par l'évaluateur permanent de la ville, M. Georges Houle.

Les terrains imposables sont donc maintenant évalués à \$14,209,200 alors que les bâtisses imposables totalisent une valeur de \$75,357,700 pour un total de 189,566,900.

Les terrains et les bâtisses non-imposables totalisent pour leur part une valeur de \$22,445,800, soit \$2,655,200 pour les terrains et \$19,790,600 pour les bâtisses.

L'évaluation totale des propriétés de la ville de Victori-

ville atteint donc la somme de \$112,012,700, ce qui représente une augmentation de \$4,126,800 sur l'année précédente. Les loyers imposables sont pour leur part maintenant évalués à \$3,347,467.

Il est à souligner par ailleurs que la population de la ville est passée de 23,331 à 23,818 pour une augmentation de 487 personnes en une année.

Selon les informations reçues, ces chiffres permettront d'établir une prévision des revenus pour l'exercice financier 1974. Le taux de la taxe foncière est présentement de 90

cents pour \$100 d'évaluation plus une taxe spéciale de 30 cents du \$100 d'évaluation. La taxe de locataire pour sa part est fixée à 8 pour cent du coût annuel du loyer.

Les prévisions budgétaires pour l'année 1974 sont actuellement en préparation et le conseil devrait accepter ce budget lors d'une assemblée spéciale devant vraisemblablement avoir lieu à la mi-décembre. On sait que depuis 1971, les municipalités du Québec doivent présenter leurs prévisions budgétaires pour approbation devant la commission municipale du ministère des Affaires municipales au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Roger Rouleau désigné président du Richelieu

VICTORIANVILLE (AC) — M. Roger Rouleau a été désigné président du club Richelieu de Victoriaville lors du dîner régulier. M. Rouleau prend ainsi la relève de M. Gilles Desrosiers qui avait oeuvré depuis un an à la présidence du Richelieu.

Les membres, qui en étaient à leur deuxième tour de scrutin, avaient d'abord élu les huit personnes qui devaient former l'exécutif du club pour

l'année '73-74. Ces personnes sont MM. Claude Arcand, Claude Aubert, François Bastien, Maurice Desrosiers, René Gauthier, Jacques Potvin, Roger Rouleau et Pierre Roux.

En consultation, l'exécutif a, par la suite, porté M. Rouleau à sa tête. Dans un humour à l'anglaise, ce dernier a énuméré les formules qu'un bon président se doit d'utiliser lors de sa nomination,

Campagne "peanuts": objectif dépassé

VICTORIANVILLE (SB) — La campagne "Peanuts" scouts et guides 1973 a dépassé son objectif de \$1,400 ce qui a fait de cet événement un succès sans précédent. C'est ce qu'il a été possible d'apprendre du président de la campagne, M. André Capistran.

Effectivement, a-t-il informé, alors qu'on avait fixé comme objectif la vente de 2,000 sacs d'arachides, les scouts, louvettes, guides et jeannettes ont vendu, pendant les trois jours qu'a duré la campagne, 2,014 sacs.

M. Capistran, devant un tel succès, a tenu à remercier toute la population du comté pour avoir supporté les mouvements scouts et guide

qui avaient réellement besoin, a-t-il dit, de ces fonds pour leurs activités régulières et pour l'achat de matériel de camping.

M. Capistran a également tenu à remercier toute l'équipe qui a travaillé à la réalisation de ce succès, les directeurs du comité de parents et les chefs et cheffaines du mouvement.

GRATUIT

HABILLEMENT COMPLET DE MOTONEIGE COLUMBIA
(Habit — bottes — mitaines — casque)

VALEUR DE **\$137.**

OU D'UN **DÉMARREUR ÉLECTRIQUE**

VALEUR DE **\$129.95**

avec l'achat d'une motoneige

COLUMBIA

... une classique en son genre

AUTRES PRODUITS COLUMBIA: — Souffleurs à neige — Véhicules tout-terrain — Tracteur à chasse-neige

GAGNON SPORTS

VENTE — SERVICE
Tingwick — Centre de l'Arthabaska
(819) 359-2498

L'Hôtel BBRO s'empare seul de la première place

THETORD MINES, (AG) — L'Hôtel BBRO s'est emparé seul de la première position de la ligue de ballon sur glace, en annulant 1-1 avec les Chevaliers de Colomb. Michel Chouinard a compté pour l'hôtel BBRO, tandis que Charles Lacroix a marqué le but des Chevaliers de Colomb.

Le club Aramis a remporté sa première victoire de la saison en disposant du Cégep 1-0. L'unique du match a été enregistré par André Routhier.

Le Boulet Gaz Bar a blanchi le Ber-Vac 1-0. André Boulet a réussi le but. Par suite de cette victoire, le Boulet Gaz Bar occupe maintenant le deuxième rang sur un pied d'égalité avec les Chevaliers de Colomb.

50 équipes au tournoi colombien

WARWICK, (AC) — Quelque 50 équipes se réuniront à Warwick en fin de semaine prochaine pour le tournoi colombien Labatt de ballon sur glace. Ce tournoi provincial attirera en autres, les 23, 24 et 25 novembre, les six meilleures équipes de ballon sur glace de la province.

C'est dans la classe A-B que l'on retrouvera ces As du ballon sur glace. Il y aura par

ailleurs une classe C et une section féminine. Les joutes seront données sans interruption du vendredi soir au dimanche soir, à l'arena de Warwick.

Les gagnants recevront leurs trophées et leurs bourses dimanche soir, toujours à l'arena. M. Luneau, le président de la ligue de Warwick se dit confiant que ce sport saura attirer de nombreux intéressés.

19 matches joués dans l'Inter-cités

VICTORIAVILLE, (AC) — La ligue Inter-cités de hockey des Bois-Francis a disputé quelque 19 matches depuis une semaine. Mardi dernier, les Tigres Pee-Wee de Victoriaville blanchissaient de façon brillante les Clarétains au compte de 7-0. L'équipe Bantam des Clarétains vengeait toutefois les leurs en déjouant les Tigres 4-1 le même jour.

Jeudi, le 15 novembre, les Tigres de la catégorie Moustique malmenaient le Princeville pour le blanchir finalement 5-0. Le Princeville Pee-Wee l'emportait par la suite sur le collège Clarétain par le compte de 4-1. Enfin, les Clarétains et le Princeville Bantam annulaient au compte de 2-2.

Le samedi, la catégorie Moustique des As de Victoriaville défaisait de justesse le Princeville 2-1. Les Pee-Wee reprenaient la victoire à nouveau contre le Princeville par 3-2 cette fois. Le Warwick Bantam déjouait les Tigres de Victoriaville 2-1 pendant que le Princeville Bantam l'emportait 2-1 sur les As. Grâce au tour du chapeau de François Lagueux, les Tigres Midget remportaient la victoire 6-2 sur le Warwick. Dans le dernier match, les As Midget parvenaient à défaire le Princeville 2-1.

Dimanche enfin, le Warwick Midget malmenait le Princeville pour le blanchir 6-0. L'équipe Moustique des As de Victoriaville l'emportait 3-1 sur les Tigres. Un peu plus tard, les Tigres Midget prenaient la revanche en défaisant les As 5-2.

AU CLASSEMENT

	Moustique					
	Pj	G	P	N	Pp	Pc
Tigres de Victoriaville	6	4	1	1	18	7
As de Victoriaville	5	3	1	1	14	7
Caravelles Prince.	5	0	5	0	3	21

	Pee-Wee					
	Pj	G	P	N	Pp	Pc
As de Victoriaville	5	4	1	0	15	8
Tigres de Victoriaville	3	3	0	0	13	1
Caravelles Prince.	4	2	2	0	9	6
Cougars Clarétains	6	0	6	0	3	25

	Bantam					
	Pj	G	P	N	Pp	Pc
Cougars Clarétains	6	3	1	2	17	12
Caravelles Prince.	5	2	0	3	10	8
Tigres de Victoriaville	4	2	2	0	9	10
Caisse Pop Warwick	5	1	3	1	7	11
As de Victoriaville	2	0	2	0	3	5

	Midget					
	Pj	G	P	N	Pp	Pc
Tigres de Victoriaville	4	4	0	0	21	8
Caisse Pop Warwick	5	3	2	0	18	14
As de Victoriaville	3	1	2	0	5	10
Caravelles Prince.	4	0	4	0	3	15

Carnets sportifs

WARWICK, (AC) — La ville de Warwick accueillera le tournoi provincial Labatt de ballon sur glace les 23, 24 et 25 novembre.

Ce soir, le Dominion Chesterfield de la ligue de ballon volant Labatt 50 s'en prendra à Roger Grenier Inc., à compter de 19h.30, à l'école Morissette. A 20h.30, l'Artisan Coop Vie tentera de défaire le Marcel Fina Service.

La ligue Inter-cités de hockey des Bois-Francis est toujours très active. Ainsi jeudi, elle donnera trois matches au Centre sportif Jean-Béliveau. Le premier, à 18h.30, mettra aux prises le Princeville et les Tigres de Victoriaville de la catégorie Moustique. A 19h.30, le Princeville Pee-Wee se mesurera au Collège Clarétain. A 20h.30, enfin, la joute opposera les équipes Bantam du Princeville et des Clarétains.

Un groupe de journalistes du club de presse Louis Francoeur se rendra jeudi soir à Québec pour voir évoluer les Nordiques. En plus de cette invitation aux journalistes, la brasserie O'Keefe a mis quelques billets à la disposition de la population.

A 21h.30 jeudi soir, à l'arena de Warwick, la Caisse Populaire tentera de déjouer le Auger & Fils dans le cadre de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francis.

AVIS

Nous avons terminé la livraison des annuaires de téléphone 1973. Si vous n'avez pas reçu le vôtre, s'il vous plaît, veuillez appeler entre 9h. a.m. et 5h. p.m. aux numéros suivants:

569-9107 — 9108

Le sport à Victoriaville

Grande collecte d'équipements de hockey usagés du club Lions

VICTORIAVILLE (AC) — Le club des Lions de Victoriaville, entreprend ces jours-ci d'aider les jeunes sportifs défavorisés en lançant une grande collecte d'équipements de hockey usagés.

Cette cueillette se fera samedi prochain le 24 novembre, entre 9 heures et 12 heures du matin. Les membres du club se rendront chez les personnes qui veulent offrir des équipements qu'ils n'utilisent plus.

Les Lions ont convenu de cette activité à la suite d'un séminar qu'ils prenaient récemment et qui traçait l'orientation nouvelle du club relativement aux oeuvres. De concert avec le service des loisirs de Victoriaville ainsi qu'avec les responsables du hockey mineur, cette action auprès des jeunes leurs est apparue désirable.

Par téléphone

Comme cette collecte est menée de concert avec la population, le club des Lions s'est donné toute la semaine pour constituer une liste de donateurs. Ainsi, les personnes qui peuvent disposer d'un

équipement usagé peuvent, tous les jours de cette semaine, contacter la commission des loisirs au 758-3815 pour signifier leur intention de fournir des articles de hockey.

Les membres Lions se rendront par la suite, samedi matin entre 9 heures et midi, chercher les objets. Le comité qui a été spécialement affecté à cette tâche est sous la direction de M. Raymond Vaillancourt, assisté de MM. André Marcotte et Gaëtan Barette.

Distribution

Par ailleurs les gens qui désireraient se prévaloir d'un équipement usagé pour leur fils sont invités eux aussi à téléphoner à la commission des loisirs. Il reste que le club Lion entend remettre les équipements à ceux qui en ont besoin; à cette fin, une courte enquête sera menée sur chacune des demandes.

Enfin les membres Lions céderont à la distribution des équipements recueillis les samedis, 1er et 8 décembre, au Centre sportif Jean Béliveau. De cette façon, de nombreux jeunes, qui jouent déjà dans le cadre du hockey mineur, pourraient compléter éventuellement un équipement inadéquat en ce moment.

Hockey-éponge: Brown Shoe augmente son avance en tête du classement

RICHMOND, (DR) — Grâce à une éclatante victoire sur le Kingsbury, la Brown Shoe a sensiblement augmenté son avance en tête du classement de la ligue de hockey-éponge de Richmond, avec 5 points de plus que le Kingsbury qui est au deuxième rang.

Brown Shoes 5 — Kingsbury 3

Marcel Thibault et Normand Tanguay ont mené l'attaque de la Brown Shoe en comptant chacun deux buts lors de la victoire de la Brown Shoe aux dépens du Kingsbury au compte de 5-3. L'autre but des gagnants a été compté par Guy Langlois. Guy Grégoire, Pierre Sirois et Laurent Demers ont compté pour le Kingsbury.

Grand Central 3 — Eperviers 2

Une victoire du Grand Central sur les Eperviers au compte

de 3-2 a permis à l'équipe gagnante de se hisser au deuxième rang sur un pied d'égalité avec le Kingsbury. Ce sont Yvon Robidas, Darrel Granger et Charlie Nixon qui ont permis cette victoire et Claude Lemieux et Richard Thibault ont compté pour les perdants.

MUNICIPALITE DE FLEURIMONT FLEURIMONT, P.Q.



LA MUNICIPALITE DE FLEURIMONT DEMANDE 1 COORDINATEUR DE LOISIRS

Temps partiel, minimum 20 heures par semaine. Expérience pertinente sera prise en considération. La préférence sera donnée aux résidents de la municipalité. Toute application devra être présentée au bureau du secrétaire-trésorier avant vendredi le 23 novembre 1973, à 3h p.m.

Roger Caron sec-1165

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
RUBIN, Sam "Curly Joe's" Sherbrooke Lite	Boul. Portland (Carrefour de l'Estrie) Sherbrooke	Salis à manger
RUBIN, Sam "Curly Joe's" Kitchens Ltd	Boul. Portland (Carrefour de l'Estrie) Sherbrooke	Epicerie
ROBERT, Charles-Émile	566, rue Montréal, Sherbrooke	Epicerie

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
CASE POSTALE 200,
PLACE D'ARMES, MONTRÉAL P.Q.



AUTOMOTIVE CENTRE

NOS MEILLEURS PNEUS À CÂBLES POLYESTER CEINTURÉS FIBRE DE VERRE

AU CHOIX, PNEU À NEIGE

Hallmark FLYTE TRAC SNOW



DIMENSIONS	FLANC NOIR		FLANC BLANC	
	PRIX COURANT	PRIX DE VENTE	PRIX COURANT	PRIX DE VENTE
E78-14 (735)	\$24	19.20	25.43	20.34
F78-14 (775)	\$26	20.80	27.43	21.94
G78-14 (825)	\$28	22.80	29.43	23.54
H78-14 (855)	\$31	24.80	32.43	27.94
G78-15 (825)	\$28	22.40	29.43	23.54
H78-15 (855)	\$31	24.80	32.43	27.94
J78-15 (885)	—	—	32.43	27.94
L78-15 (915)	—	—	32.43	27.94

AU CHOIX, PNEUS RÉGULIERS

DIMENSIONS	FLANC NOIR		FLANC BLANC	
	PRIX COURANT	PRIX DE VENTE	PRIX COURANT	PRIX DE VENTE
E78-14 (735)	\$24	19.20	25.43	20.34
E78-14 (775)	\$26	20.80	27.43	21.94
E78-14 (825)	\$28	22.40	29.43	23.54
H78-14 (855)	—	—	32.43	27.94
F78-15 (775)	—	—	27.43	21.94
G78-15 (825)	\$28	22.40	29.43	23.54
H78-15 (855)	—	—	32.43	27.94
H78-15 (885)	—	—	32.43	27.94
L78-15 (915)	—	—	32.43	27.94

PAS DE PAIEMENT INITIAL
PAS DE VERSEMENTS
AVANT JANV. '74
Les frais de service réguliers seront ajustés à chaque mois

* CEINTURÉS FIBRE DE VERRE POUR TRACTION MORDANTE ET ROBUSTESSE * CÂBLES EN POLYESTER POUR ROULEMENT DOUX * MODELE LARGE, SERIES '78
* PAS DE FRAIS DE TRANSPORT * MONTAGE SANS FRAIS * PAS D'ÉCHANGE REQUIS

MISE AU POINT DU MOTEUR

Pour la plupart des voitures nord-américaines



Nos experts en mécanique feront l'INSTALLATION de nouvelles bougies (Champion, AC ou Autolite), de nouvelles pointes, d'un nouveau rotor et d'un nouveau condensateur. Ils régleront le moteur, la marche au ralenti et le carburateur. Pièces et main-d'oeuvre comprises dans le prix.

1699
6 cylindres
8 cylindres, 19⁹⁹

CENTRE DU PNEU RADIAL

PNEU RADIAL PWR

PRIX AUSSI BAS QUE

3244 chacun

615R13. Pneus de plus grandes dimensions aussi offerts. Millage garanti pour 40,000 milles ou 40 mois.



Alignement des roues

Pour la plupart des voitures nord-américaines

Améliorez la tenue de route de votre voiture et prolongez la durée de vos pneus en faisant aligner les roues! Nos experts en mécanique ajusteront le pincement, la cambrure et le pivot et ils feront le regarnissage des paliers extérieurs des roues avant.

588
\$2 de plus pour voitures avec air climatisé



Lecteur stéréo 8 pistes

Contrôles coulissants, détecteur d'attraction incorporé. No. RB717. Faites-le installer par nos experts!

\$67 9.99

Chauffe bloc moteur

Pour des démarrages sûrs pendant les froids d'hiver!

6.58 chacun

Câbles de renfort

Câbles 8 pi. de longueur, en aluminium. Indispensables pour dépanner la voiture pendant l'hiver!

1.37 chacun

Carpettes Monte Carlo

Carpettes pleine grandeur, pour l'avant ou l'arrière de la voiture. Choix de 5 couleurs.

4.97 chacune

Cartouches stéréo

Séries 'A'

1.79 chacune

Antigel pour conduits d'essence

Produit canadien. Assure des démarrages faciles, en tout temps. Format 12 onces. Limite de 8 canettes par client.

4 \$1 pour

HEURES D'AFFAIRES:

LUNDI, MARDI, MERCREDI, de 9 h à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI, de 9 h à 9 h p.m.
SAMEDI, de 9 h à 5 h p.m.

**2000, BOULEVARD BOURQUE
CENTRE D'ACHATS ROCK FOREST**

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Chronique municipale

Black Lake

BLACK LAKE, (JD) — Lors de la dernière assemblée du conseil de ville de Black Lake, qui a été d'une durée de moins d'une heure, les sujets traités ont tous été d'ordre mineur. Premièrement la ville a voté un montant de \$25 qui sera utilisé pour défrayer le coût de souhaits de Noël dans un hebdomadaire thetfordois.

Une somme de \$275 a été accordée à M. Renaud Richard de Black Lake pour dommages causés à sa propriété par la municipalité. M. Richard avait actionné la ville de Black Lake pour un montant de \$800, mais après entente avec le conseil, il a décidé d'accepter un règlement final de \$275. Un sujet qui revient à presque toutes les assemblées ces derniers temps est celui de l'annexion future, par Black Lake, de la municipalité d'Irlande Nord. On en a de nouveau discuté à la dernière assemblée mais l'entente finale est encore bien loin puisque les conditions pour chaque parti n'ont pas encore été définies. Les employés de la mine Lake Asbestos sont toujours à déplacer la ligne d'eau principale provenant du Lac Caribou. On sait qu'un projet d'initiatives locales a été présenté dernièrement visant à nettoyer la dite ligne d'eau.

Thetford Mines

THETFORD MINES, (JD) — La cité de Thetford a confié à la firme SEROC Inc. le pavage de la rue Charest conformément aux plans et devis préparés par l'ingénieur de la cité.

Une demande a été faite à la Société d'habitation du Québec, par la cité de Thetford afin de pouvoir obtenir l'autorisation d'acquérir de gré à gré deux lots. Le premier, no. 561 n.s., est la propriété de M. Nelson Morin domicilié au 662 rue Létourneau à Thetford Mines pour un montant de \$720. Le deuxième no. 557-258, 557-259, appartient à M. Roger Marois, C.P. 173 à Weedon. La valeur de la propriété de M. Marois est de \$1,410.

Les montants des indemnités payables à MM. Oscar L'Écuyer et Benoît Dupuis ont été changés suite à un amendement à la résolution no 73-208. Ainsi, M. Oscar L'Écuyer, du 243 rue Giroux, recevra une subvention de \$557,72 pour des travaux évalués à \$2,230,91 et M. Benoît Dupuis, domicilié au 193 rue Boulanger, une somme de \$2,000 pour des travaux de l'ordre de \$8,610,81. À noter que la moitié de chacune des subventions sera payer par la Société d'habitation du Québec et l'autre moitié par la cité de Thetford.

Dans le cadre du programme de rénovation, la cité de Thetford accordera à M. Emerand Lamothe, du 677 rue Tanquay, une indemnité de \$150 pour le sous-sol de sa maison.

Faisant suite aux soumissions reçues le 30 octobre 1973, la cité de Thetford vend à BO-LESS Inc., pour le prix de \$5,500, plus taxe provinciale de 8 pour cent une structure d'acier tel que présentement entreposé aux ateliers municipaux.

Le contrat pour le déneigement de l'aéroport ainsi que du chemin d'accès à ladite piste a été accordé à M. Denis Dodier, R.R. 3 rang A, Thetford Mines sur le prix de \$2,575.

Le conseiller Paul Martineau a été élu maire suppléant de la cité de Thetford Mines pour le prochain terme de quatre mois en remplacement du conseiller Gérard Clavet.

La cité de Thetford a acheté, de la compagnie Dumco Metal Products Ltd., une charrette et accessoires (\$1,845) et une boîte de camion à bascule (\$2,600) devant servir au nouveau camion acheté par la cité. Le coût de cet achat en plus de celui de la modification au châssis du camion, soit \$300, sera payé à même les fonds généraux de la municipalité pour l'année 1973.

Des subventions à la restaurations seront accordées à 19 propriétaires dont les propriétés ont été démenagées dans le cadre du programme de rénovation de la Cité. Le total des subventions s'élève à \$28,000 et la moitié sera défrayée par la Société d'habitation du Québec et l'autre par la cité de Thetford.

Glanures thetfordoises

Le maire de Thetford, M. Louis-Philippe Boucher et le gérant de la cité, M. Armand Gagnon, se sont rendus à Québec hier en visite officielle au gouvernement. L'objet des rencontres de même que les ministères concernés n'ont pas été dévoilés.

La prochaine assemblée de l'Association des assureurs-vie de la région aura lieu au Balmoral jeudi le 22 novembre à compter de 11h: 30, M. Gaston Thibeault, surintendant des cours de formation de la compagnie industrielle donnera une conférence sur les articles 146 et 147 de la loi de l'impôt sur le revenu.

Dans l'un de nos articles paru dans l'édition de lundi, il est dit que le président du club Aramis est M. Bertrand Roberge. Or, il n'en est rien puisque M. Paul Lécuyer occupe ce poste suite à des élections tenues vendredi dernier. M. Roberge, président depuis deux termes est devenu président "honoraire".

En parlant des Aramis, il faut préciser que samedi soir prochain sera leur soirée de remerciement des nouveaux directeurs.

Après les arches au centre-ville voilà que les habitués ont droit à entendre de la musique de circonstance dans les rues. Avec Noël qui vent de plus en plus vite, la neige qui ne fond plus, l'atmosphère s'enrichit.

Happée par une voiture sur le boulevard Smith

THETFORD MINES — Une jeune fille de Thetford, Mlle Marguerite Gouin, domiciliée au 118 rue Dumai, a été happée par une automobile alors qu'elle marchait sur le boulevard Smith. Mlle Gouin a été transportée à l'hôpital général de Thetford et elle a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. Les ambulanciers de la maison Georges-Henri Cloutier ont effectué le transport à l'hôpital. Les agents Gilles Rousseau et Denis Bellavance ont procédé aux constatations d'usage.



Le chantier du nouveau St-Maurice est sur le point d'être fermé pour l'hiver. Il reste encore quelques travaux mineurs à effectuer le printemps prochain.

Chantier fermé au début de décembre

THETFORD MINES, (YP) — Le chantier de la rénovation urbaine de Thetford Mines sera fermé au début de décembre. À ce moment, il ne restera que des travaux mineurs à compléter qui attendront le printemps pour se voir exécutés. Ainsi le vaste programme qui a débuté vers 1965 et qui consistait au réaménagement de toute la paroisse St-Maurice (plus de 550 familles) prendra définitivement fin. On y a englobé plus de \$12,5 millions dont un peu plus d'un million aura été défrayé par la compagnie minière Asbestos Corporation et \$2 millions par la Cité le reste se répartissant entre le gouvernement fédéral (50 pour cent) et provincial (25 pour cent).

Beaucoup de transactions

Les trois phases du programme ont compris le déménagement de 393 maisons et la dé-

molition de 102 autres. Au moins 28 propriétés démenagées ont été acquises par la cité qui en a revendu 7 actuellement. La cité en gardera 11 autres qu'elle cédera à son Office municipal d'habitation qui les décrètera HLM. Le reste sera vendu par soumission probablement le printemps prochain. Une douzaine de propriétaires sont encore à discuter avec la cité un règlement pour la vente de leur propriété. M. Doyon espère pouvoir régler ces cas hors cour sans l'expropriation.

On estime à une douzaine de familles environ, celles qui ont quitté St-Maurice des suites du "grand déménagement", ce qui représente un faible 4 pour cent de cette paroisse homogène.

Ce qui reste à régler

Pour régler le problème du relogement de certaines familles à l'intérieur du programme, la cité a présenté un projet à la SHQ récemment qui a trait en la construction de 13 maisons unifamiliales qu'on louerait à prix modique aux paroissiens. S'il est accepté le projet d'environ \$250,000 serait défrayé à 95 pour cent par la SHQ et son administration à 90 pour cent par ce même organisme. Ce serait la première fois au Québec qu'un projet de HLM contiendrait des résidences unifamiliales à la place de logements ou résidences jumelées.

Parmi les cas encore à solutionner il faut mentionner le cimetière de St-Maurice qui n'a pas encore été relocalisé. On s'attend à ce qu'un règlement intervienne sous peu. Il sera probablement basé sur la décision imminente que sont à prendre les autorités de la ville de Moisi dans le nord québécois qui vivent exactement le même problème. C'est du moins ce que laissait entendre le coordonnateur général du programme M. Doyon.

Affichage des nouveaux emplois à la mine de la Bell Asbestos

Thetford Mines, (YP) — La compagnie Bell Asbestos a procédé hier matin à l'affichage réglementaire expliquant la nature des 37 emplois à créer à l'intérieur de la mine et du moulin situé en bordure du centre-ville de Thetford. Cette mesure confirme donc la décision déjà officielle de la compagnie de prolonger d'une journée la semaine de travail.

C'est après plusieurs rencontres avec la partie syndicale que la compagnie a officialisé la décision qui planait depuis quelques semaines. En effet, ces rencontres avaient été rendues nécessaires à cause d'une certaine opposition venant de plusieurs des quelque 350 syndiqués qui voyaient dans cette décision un désavantage marquant. En effet, l'instauration du quart rotatif (swing shift) déplaçant les congés traditionnellement pris les fins de semaine dérangeaient sensiblement la routine des employés habitués à ne pas travailler le samedi.

Suggestions rejetées

Malgré que la partie syndicale ait présenté à quelques reprises des suggestions pour tenter de renverser la décision et de fléchir la compagnie, cette dernière n'y a pas obtempéré et a maintenu sa première formule. Les autorités auraient dé-

montré chiffres à l'appui qu'il était mathématiquement impossible de continuer à 5 jours-semaine et d'augmenter, comme la compagnie l'espère, la production de 20 pour cent. Les travailleurs ont été jusqu'à suggérer qu'un troisième quart de nuit (minuit à 8 heures) soit installé sous terre pour augmenter le rendement.

Il semble que le fait qu'aucun recours légal ne soit permis à l'intérieur de la convention collective en matière de cédule de travail ait finalement refroidi l'ardeur des mécontents. Dimanche dernier, à la réunion du syndicat, affilié aux métallos, seulement 150 des 350 employés étaient présents et parmi eux tous n'étaient pas du même avis sur la décision de la compagnie. "Je ne crois pas que quelque chose soit tenté pour influencer la compagnie en dernière instance", a admis un porte-parole syndical.

C'est donc à partir du premier janvier prochain que la semaine de 5 jours passera à 6 et que 37 nouveaux employés débiteront le travail. Quant à la compagnie, elle prévoit une augmentation de près de 15,000 tonnes d'amiante par année grâce à cette mesure.

Part de la cité: \$2.6 millions...

THETFORD MINES, (YP) — En date du 31 mars 1973, la part de la cité de Thetford dans le programme de rénovation de St-Maurice se chiffrait à \$2,610,480,98. Sur ce montant, est déductible, cependant, la part de la compagnie minière Asbestos Corporation, qui doit verser un maximum de \$1,200,000 ce qui représentera probablement moins de 10% de la totalité des investissements. À date, la compagnie a effectivement versé à la cité une somme totale de \$750,000 à raison de \$150,000 par année.

Le décompte de la part de la cité a été rendu possible après l'annonce de deux émissions en faveur de la Société d'habitation du Québec à l'assemblée régulière du conseil municipal. Les deux émissions totalisaient un remboursement de \$1,395,220,05 pour les travaux effectués dans les trois phases du programme. Deux autres émissions avaient déjà été effectuées au montant de \$1,215,260,94 depuis le début des travaux.

Au moins une autre émission de ce genre est à prévoir pour l'an prochain afin que la cité puisse rembourser la SHQ des sommes qu'elle avance annuellement à cette dernière pour le programme de rénovation. Ordinairement, elles se font en date du premier juillet de chaque année.

d'habitation du Québec à l'assemblée régulière du conseil municipal. Les deux émissions totalisaient un remboursement de \$1,395,220,05 pour les travaux effectués dans les trois phases du programme. Deux autres émissions avaient déjà été effectuées au montant de \$1,215,260,94 depuis le début des travaux.

Au moins une autre émission de ce genre est à prévoir pour l'an prochain afin que la cité puisse rembourser la SHQ des sommes qu'elle avance annuellement à cette dernière pour le programme de rénovation. Ordinairement, elles se font en date du premier juillet de chaque année.

Les étudiants veulent avoir droit de parole

THETFORD MINES, (JD) — Les étudiants veulent avoir leur mot à dire concernant le projet d'agrandissement du CEGEP de Thetford. C'est ainsi qu'une commission d'enquête vient d'être créée afin d'analyser les demandes des différents groupes de cette ins-

titution scolaire en plus des lacunes qui pourraient exister dans les plans et devis. Le président de ce comité est M. Jacques Drouin qui est assisté de MM. Richard Duval, Gaëtan Breton et Claude Couture. Chacune de ces personnes a comme tâche de

rencontrer quelques groupes bien définis et de leur demander les suggestions qu'ils pourraient apporter afin de plus fonctionnel possible. Les membres de la commission rédigeront ensuite un dossier qui devrait être soumis à la direction des vendredi prochain, le 23 novembre. Déjà il semble que plusieurs groupes auraient demandé des changements de locaux car plusieurs activités auraient été oubliées. On voudrait aussi que le local de la Co-Op soit agrandi afin de pouvoir fournir un meilleur service aux étudiants. De

plus, on voudrait que la disposition des salons des étudiants soit changée, car il semble bien aux besoins des étudiants. Selon notre informateur. La commission ne veut pas critiquer le travail fait, mais elle veut faire connaître les besoins réels et elle veut apporter une solution aux problèmes. Les étudiants croient que le directeur général, M. Gérard Lemay, avait déjà dit que les trois groupes qui forment le CEGEP, soit la direction, les professeurs et les étudiants, doivent être consultés avant que l'on puisse procéder à quelque action que ce soit.

VENDEURS DEMANDÉS

Plein temps, temps partiel. Devenez représentant pour la compagnie Familex. Clientèle établie. Territoire disponible. Disraeli, Garthby, et les environs.

Si intéressé, communiquez avec nous:

PRODUITS FAMILIX LTD.
a.s. Emilien Lemelin
561, Duelllet,
Thetford Mines
Tel: (418) 338-8856

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY LINCOLN
Thetford Mines Tel: 338-8558

EVARISTE GRENIER
SNOJET
AUTOS USAGÉES
BLACK LAKE

BERNARD LAMARCHE
Entrepreneur-électricien
Installations — Réparations Industrielles
Commercial — Résidentiel
1089, St-Jean-Baptiste - 335-7179
THETFORD MINES



Règlement d'hiver

Les consabés de la Protection publique de Thetford Mines ont commencé à distribuer les conventions aux automobilistes qui ne tiennent pas compte du règlement d'hiver de la cité en ce qui concerne le stationnement. Toute auto garée au bord d'une rue ou dans un stationnement public entre minuit et 7 heures le matin est passible d'une amende. Le règlement est entré en vigueur depuis le premier novembre et le sera jusqu'au 30 avril.